

COGEFI
St-Sulpice

RAPPORT DE MINORITE
sur le budget 2018
(préavis 17 /17)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion et des finances s'est réunie plusieurs fois, en présence de la Municipalité ou seule, pour traiter de l'épineux problème du budget 2018 (voir rapport majoritaire de M. H.-J. Hirsch).

De mon côté, je ne peux pas suivre les conclusions de la Cogefi pour les raisons suivantes :

- après une année et demi de début de législature passée à régler les questions relationnelles avec un municipal sortant, avec tous les problèmes internes que cela a impliqué dans la marche ordinaire du ménage communal (absence de la secrétaire communale, maladies ou absence des différentes personnes...), la présentation du budget 2018 a créé la surprise par l'importance du déficit annoncé (CHF 4'500'000.-, alors qu'il n'était « que » de CHF 2'900'000.- l'année précédente.. !)
- la Cogefi, pour aller dans le sens de la Municipalité s'est laborieusement attelée à voir quels postes pourraient être amendés en partie, et la Municipalité, de son côté, va présenter certains amendements, qui aboutiraient à un déficit final budgété de CHF 3'700'000.-
- est-ce satisfaisant ? Pour ma part, je considère que cela est nettement insuffisant.
Ce n'est pas à la Cogefi, ni à nous conseillers communaux de refaire tout le budget, mais bien au contraire de décider ce qui est un budget acceptable compte tenu des circonstances

- il convient, à mon avis, de ne pas mettre la charrue avant les bœufs, mais de reprendre les choses en mains progressivement, tout d'abord en engageant un (e) nouveau (elle) secrétaire communal, pièce maîtresse du secrétariat, puis progressivement voir dans quelle mesure il faut vraiment engager tout le personnel prévu dans le budget actuel.

- certains postes moins urgents peuvent, ou devraient, attendre.

- dans un ménage privé, comme dans une entreprise, on n'oserait jamais présenter un tel budget déficitaire... ! Seules les collectivités publiques se croient au-dessus de la nécessité d'un budget équilibré, puisqu'elles peuvent essayer de se tourner vers les contribuables pour augmenter leurs recettes.
Cela dit, les augmentations d'impôt passent rarement le cap du référendum populaire !

- cela fait maintenant un certain temps que la commune de St-Sulpice s'est éloignée de sa devise « calme et verdure ». Les encombrements de voitures (bouchons insupportables et problèmes récurrents de places de parking...), liés au bétonnage systématique de la commune interpellent tout le monde et péjorent gravement la qualité de vie ici.

- sans entrer dans les détails des comptes (augmentation considérable des factures de Polouest et des TL par exemple...), et même en étant bien conscient que l'on n'a que 30 % du budget maîtrisable, on attend de la municipalité une reprise en mains des dossiers en échelonnant certaines dépenses et en s'efforçant de présenter un budget le plus équilibré possible.

- faut-il avoir peur d'un refus du budget ? Au contraire, je pense que la municipalité qui entend le message des administrés peut redonner confiance en présentant un nouveau budget plus « light » pour cette année 2018 et permettre de repartir sur de nouvelles bases plus solides.

En conclusion,

- je demande le vote à bulletin secret pour cette question délicate
- et vous propose, en vertu de ce qui précède, M. le Président et chers Collègues, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de St-Sulpice,
vu le préavis de la Municipalité,
ouï les rapports de majorité et de minorité,

décide

de refuser le budget 2018 tel que présenté et amendé par la Municipalité
et la majorité de la Cogefi, et de le renvoyer à la Municipalité.

Ainsi fait à St-Sulpice,
le 29 novembre 2017.



Le rapporteur de minorité
Diane Burrus